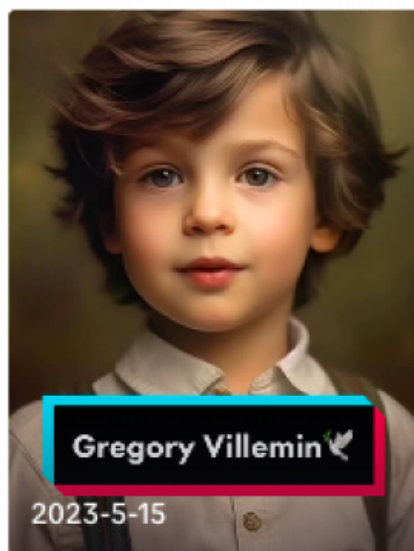


Comment l'intelligence artificielle ressuscite les morts

L'IA n'a fait qu'une bouchée du défi ultime : générer des jumeaux numériques de défunts, de de Gaulle au petit Grégory. Mais aussi de proches disparus. De quoi créer une nouvelle économie de l'au-delà, bouleverser notre rapport à la mort et notre processus de deuil.

🔒 Article réservé aux abonnés



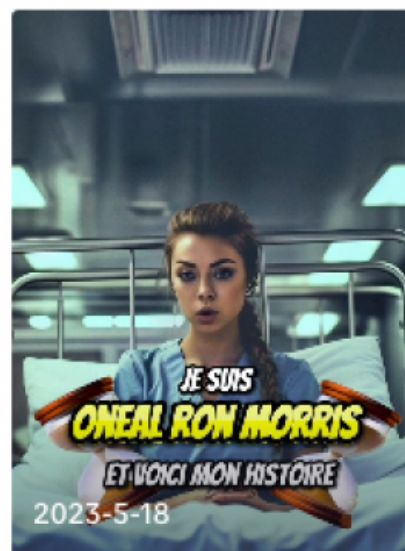
L'histoire de Gregory Villemin
🕊️ #pourtoi #gregory...

mavieenrecit ▶ 3839



Soutiens a Ismaël et a ca
famille 🕊️🙏 Partager...

mavieenrecit ▶ 3195



L'histoire d'Oneal Ron Morris
🕊️🙏 #pourtoi...

mavieenrecit ▶ 1298

Labellisées #TrueCrime ou encore #HistoireVraie, les vidéos mettant en scène des défunts pullulent sur TikTok ou

YouTube. - D.R.



Journaliste au pôle Economie

Par **Philippe Laloux (/74220/dpi-authors/philippe-laloux)**

Publié le 21/01/2024 à 14:59 | Temps de lecture: 2 min ↻

« Êtes-vous conscient d'être une intelligence artificielle ? », demande « Memory 67 » au général de Gaulle sur la chaîne Twitch d'Anis Ayari, ingénieur en intelligence artificielle. « Votre réponse me rappelle une époque où les hommes se perdaient en conjectures sur l'existence de Dieu », « répond » le général. Le général ? Enfin, presque. « Pour répondre à votre question », poursuit son jumeau numérique résolument bluffant, « sachez que je suis une intelligence artificielle consciente de ma programmation et de ma nature. Je suis le général de Gaulle incarné dans un flux binaire. » Le chat, diffusé fin août 2023, a duré plusieurs jours. Il était aussi possible de s'entretenir avec des clones de Jacques Chirac ou d'Emmanuel Macron. L'hypertrucage vidéo (*deepfake*) à visée clairement parodique aura nécessité à peine « 10 à 15 secondes » d'échantillons (sons et images). Et 150 euros par jour pour « l'utilisation combinée de quelques services informatiques », confiait l'ingénieur français à l'AFP.

Le « robot de Gaulle » illustre la facilité avec laquelle n'importe qui, aujourd'hui, peut manipuler des outils d'IA, dont les performances sont exponentielles, pour créer un « double virtuel » de personnalités, vivantes ou mortes. Les « avatars post-mortem », qui pullulent sur les réseaux sociaux, ont résolument la cote. Jusqu'au CD&V qui, avec l'accord de la famille précisait-il, a ressuscité Jean-Luc Dehaene dans une vidéo, fatalement fake, où le taureau de Vilvorde explique

qu'avec l'euro ou la réforme de l'Etat, son parti en a vu d'autres. « The beast is back » claironnaient ainsi les démocrates chrétiens flamands pour lancer leur campagne.

Le 11 février 2013, la série *Black Mirror* diffusait l'épisode *Be Right Back*. On y voyait une jeune veuve communiquer avec son petit ami disparu, animé dans le corps d'un clone androïde par le biais d'une IA. En mai 2020, Amazon lançait la comédie de science-fiction satirique *Upload*. Greg Daniels y suggère un futur dans lequel les humains peuvent avoir leur conscience « téléchargée » dans une vie virtuelle après la mort et continuer à communiquer avec les vivants. Mais aujourd'hui, la technologie rattrape la fiction.

Serait-on saturé de stupéfactions ? Les exemples de créations mettant en scène des défunts pullulent. En vrac, l'an dernier, on a pu revoir Dalida, Coluche ou Gabin interviewés par Thierry Ardisson sur France 3 ; Hitler, Mussolini, Staline, et Churchill discuter dans un purgatoire dans *Fairytale*, un film expérimental du cinéaste russe Alexandre Sokourov ; ou encore, l'acteur britannique Peter Cushing réapparaître dans *Star Wars* en 2016, 22 ans après sa mort.

« Je suis Grégory Villemin »

Plus ou moins de bon goût, ces résurrections technologiques ne rivalisent pas avec certaines galeries de vidéos glauques sur les plateformes. Labellisées #TrueCrime ou encore #HistoireVraie, elles pullulent sur TikTok ou YouTube. Le scénario est à chaque fois identique : face caméra, une victime de crime, souvent d'infanticide, raconte sa propre mort. « Je m'appelle Loic Goudart, j'ai été retrouvé mort et sans organes. » « Je m'appelle Enzo, j'ai été poignardé à

mort pour un simple regard. » « Je suis Ismaël. A 4 ans je suis mort dans un ascenseur sous les yeux de ma mère. » Et puis, aussi, parmi ce défilé de voix d'outre-tombe : « Vous ne croirez jamais à l'histoire horrible qui m'est arrivée. Je suis Estelle Mouzin et je suis connue pour avoir subi des atrocités par l'un des meurtriers les plus connus de France. » Ou encore : « Je m'appelle Grégory Villemin », « Je suis Samuel Paty », « Je suis Dominique Bernard »...



L'IA est bel et bien capable de reproduire la voix d'un défunt, d'en exprimer les émotions et de lui redonner un visage. - D.R.

Bricolées avec des outils disponibles sur les magasins d'applications (comme Revive ou DeepNostalgia), ces vidéos reposent toutes sur des standards narratifs communs, en ce compris leurs défauts : ton monocorde, récit débité à un rythme métronométrique, corps figé contrastant avec l'animation des yeux et de la bouche, regard vitreux planté dans le vôtre, tapis musical synthétique glaçant, sous-titres larmoyants... La scénographie semble tirée au cordeau, elle trahit en réalité les ultimes bastions de résistance du cinéma à l'égard de technologies de plus en plus sophistiquées.

En mars 2023, poussé par le tsunami d'outils d'intelligence artificielle générative (ChatGPT, Dall-e, Midjourney...), TikTok avait pourtant modifié ses conditions d'utilisation en interdisant les vidéos générées par IA présentant des personnages « ayant une ressemblance avec n'importe quelle personne physique réelle ». Plusieurs comptes sont, depuis, inaccessibles (@itssmystorynow, @jennygdgpwj, @mister_story_ai...). Les mailles du filet sont néanmoins lâches. Il suffirait de modifier quelques informations comme le prénom des victimes, la date ou le lieu, ou tout simplement de ne pas s'inspirer d'une photo réelle, pour échapper aux modérateurs de la plateforme. C'est le cas pour [@storysincere](https://www.tiktok.com/@storysinceree) (<https://www.tiktok.com/@storysinceree>), [@mavieenrecit](https://www.tiktok.com/@mavieenrecit) (<https://www.tiktok.com/@mavieenrecit>) ou [@histoireextra](https://www.tiktok.com/@histoireextra) (<https://www.tiktok.com/@histoireextra>). Depuis le 16 janvier, YouTube, où le phénomène était plus marginal, a pour sa part interdit les *deepfakes* mettant en scène des personnes décédées.

Pour autant, la démonstration est faite : l'IA est bel et bien capable de reproduire la voix d'un défunt, d'en exprimer les émotions et de lui redonner un visage. De quoi, au passage, bouleverser notre rapport à la mort. Elle n'est pas la première à

avoir proposé la résurrection technologique comme réponse à la mortalité humaine. Dans un article consacré l'histoire du cinéma, Tom Gunning, professeur au Department of Art History de l'Université de Chicago, rappelle qu'au XIX^e siècle, des inventions telles que la photographie et le film « ont toutes été accueillies comme des réponses technologiques à la limite ultime de la vie humaine, la mortalité ». Elles « prétendaient préserver les traits humains (expression, mouvement, voix) après la mort du sujet » et étaient présentées comme « une forme objective de mémoire » et « le triomphe de l'homme sur la mort ».

Pis-aller provisoire

Les avatars numériques générés par l'IA dépassent néanmoins la simple mémoire pour proposer des interactions nouvelles, reconfigurant totalement notre expérience de l'au-delà. C'est le cas du chatbot. Dites plutôt *deadbot*, soit des agents conversationnels entraînés avec les informations numériques de personnes décédées et capables de simuler leur présence au travers de discussions avec des proches endeuillés. En 2018, le journaliste américain James Vlahos avait déjà réussi à intégrer une IA à Facebook Messenger afin de communiquer avec l'avatar numérique de son père décédé. Le *deadbot* génère ainsi des propos que le défunt n'a jamais proférés de son vivant.

« Bien qu'elle en constitue une forme de pis-aller provisoire, la technique du deadbot ne prétend pas davantage garantir l'immortalité effective de la personne, par téléchargement de ses données mémorielles sur un support inorganique », insiste le philosophe français Guillaume Morano, dans un article publié dans [la](#)

revue en ligne Implications philosophies (<https://www.implications-philosophiques.org/le-deadbot-ou-la-fabrique-des-spectres-numeriques-comment-lintelligence-artificielle-sapprete-a-reconfigurer-notre-experience-du-deuil/>). « Ici, la technique offre seulement de communiquer avec une âme qui n'est que l'effet de son calcul. »

Ce n'est pas rien de le dire : il y a ni chair, ni os, ni âme qui vive dans ces spectres numériques. Juste de l'informatique statistique. Mais qui pourrait, malgré tout, transformer notre expérience de deuil. C'est ce que proposent aujourd'hui plusieurs start-up, moyennant paiement, bien sûr, et le don de masses de données (textes, sons, images...) de la personne décédée. Forever Voice, par exemple, recrée des voix à partir d'enregistrements vocaux des défunts, permettant des conversations post-mortem. Project Elysium utilise la réalité virtuelle pour créer des rencontres numériques des proches disparus. HereAfter propose un chatbot alimenté par des souvenirs des défunts. Project December permet à quiconque, pour 10 dollars, d'ouvrir un compte et de discuter avec un programme qui simule les propos d'une personne décédée (après 100 échanges et une heure, il faut renouveler l'abonnement, sinon...). Le site de généalogie MyHeritage a introduit un outil qui utilise la technologie *deepfake* pour animer les visages sur les photos de parents décédés.

Economie de l'au-delà

Au passage, les données des disparus s'avèrent tout à coup une source inexploitée de rendement pour l'industrie numérique. « La technologie des *deadbots* permet alors opportunément de les réinvestir dans une nouvelle

économie de l'au-delà dont le ressort est la détresse des endeuillés », relève Guillaume Morano.

« En une remarquable performance, (l'IA) nous donne accès à l'au-delà tout en nous dispensant d'y croire », pointe encore le philosophe. « La technologie des deadbots inaugure le règne de la fabricabilité de l'au-delà, soit le règne au sein duquel celui-ci nous advient sous une forme industriellement productible. » Ce qui, souligne le philosophe, soulève évidemment des questions. En France, le Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN) a publié un avis le 15 septembre 2021 validant le principe du dispositif, tout en pointant les dangers tant du point de vue des vivants que de celui des morts. Pour les utilisateurs, l'avis épingle les risques d'atteinte à la santé mentale induite par cette projection anthropomorphique sur une machine simulant une illusion de présence. Le tabou est profondément humain : le recueil des données et leur traitement algorithmique doivent se faire dans le respect de la mémoire des personnes disparues.

A ce compte, conclut Guillaume Morano, « les chatbots pourraient n'être qu'une étape supplémentaire sur cette voie ouverte par la technologie depuis l'invention de l'écriture. Entre la figure d'Ulysse descendant aux enfers pour embrasser sa mère et l'informaticien américain chatant avec le simulacre numérique de son père, il n'y aurait guère plus qu'une différence de moyens ». A savoir : un programme informatique simulant une présence.

« Parler à un avatar n'est pas pathologique en soi »

Par **Philippe Laloux (/74220/dpi-authors/philippe-laloux)**



Evelyne Josse est psychologue, psychotraumatologue, spécialisée dans le deuil et chargée de cours à l'université de Metz.

Que signifie « faire son deuil » ?

Faire son deuil, cela ne signifie pas ne plus avoir de souffrance. Un deuil réussi, cela signifie accepter la disparition de l'être aimé dans la réalité extérieure. Et construire un lien intérieur avec la personne défunte.

D'un point de vue psychique, dès lors qu'une personne conserve un lien à l'extérieur, tout dépend de la manière dont c'est interprété. S'agit-il de maintenir l'autre dans la réalité extérieure ? Auquel cas cela signifie que l'on est dans un deuil bloqué. Mais on peut aussi garder ce support externe (une photo, un objet...) alors que la personne a fait son deuil.

Interagir avec un avatar virtuel d'un défunt peut-il être une aide précieuse ?

Le deuil est un chemin. La réalité virtuelle, pour autant qu'elle soit accompagnée par un thérapeute, peut, dans certains cas, aider une personne à franchir une étape. Peu importent les hypothèses, que l'on croit ou non en une vie après la mort ou que l'on dise que c'est l'inconscient de la personne qui recrute des images du défunt, ce qui est sûr, c'est que, par exemple, lors de communications avec les défunts

grâce à l'hypnose, l'efficacité est au rendez-vous. Dans ces conditions-là, des séances de réalité virtuelle avec un avatar peuvent, par exemple, aider à dire au revoir au défunt ou encore à reconstruire des souvenirs pour ne pas rester sur des images de souffrance de fin de vie.

Y a-t-il un risque de dérive ?

Parler à un avatar ou à une photo d'un défunt, en soi, ce n'est pas fondamentalement différent. Ce n'est pas pathologique en soi. Mais il y a une série de facteurs qui vont faire que cela peut le devenir. Tout dépend de l'usage que l'on va en faire, de l'intensité, de la fréquence de ces interactions, des répercussions que cela a pour le vécu de la personne. Et de la place que prend cet avatar au niveau psychique dans son expérience personnelle. Avoir des interactions avec un avatar d'un proche disparu ne pose a priori pas de souci si, par ailleurs, la personne a reconstruit sa vie.

Mais il existe un risque important d'entretenir un deuil bloqué et de continuer à garder cette relation avec la personne décédée dans la réalité extérieure. La personne endeuillée peut alors se déconnecter de sa propre vie, rester dans une bulle avec le défunt. Ce repli pathologique avec le monde des morts, mais parmi les vivants, peut avoir des conséquences sur la socialisation, et, par exemple, amener à se désinvestir de sa vie familiale ou professionnelle.